

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/492/2022

MASCARA le : 30.11.2022

ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mascara

Sous Direction Technique
Département réseaux d'accès

Monsieur le Directeur Opérationnel de Mascara

A

Monsieur BOUZIANE MOHAMED AMINE -
Entreprise des Installations téléphoniques
Sise à 63 LOGT N°32 la zone Bleu –BECHAR.

Objet : Mise en demeure n° 03

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Contrat D'ADHESION : N°26/2021 du 14.04.2022.

ODS N° : 64/22 du 14/07/2022.

Vu les réserves constatés en date du 12.10.2022 est les insuffisances signaler pas nos services au niveau de votre projet qui n'ont pas encore prise en charge de votre part , je vous mets en demeure et je vous demande dès la réception de la présente mise en demeure de procédé à la réception du projet en quention.

Faute de non respect de vos engagement et vos obligations montionnés dans le contrat d'adhision N°19/21 du 14.04.2021 .

Dans le cas où vous n'auriez pas procédé à la réception des travaux dans les (48) quarante huit heures Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du cantrat (l'article 34) la resiliation .

Important et particulièrement signalé .

Signé le DOT de Mascara.



BENYAMINA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara (1)